

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°  
DNCMP/...78.../F/2018 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DU  
MATERIEL ELECTRIQUE M.T ET B.T DES CENTRES DE BWAYI ET  
NYABUGIMBU EN COMMUNE MUGINA.**

- Date de publication : le .....09...../.....03...../2018  
- Date d'ouverture des offres : le ..29...../.....03...../2018 à 10 heures 30 minutes

**Objet**

1. Par le présent Avis d'Appel d'Offres ouvert national, la Commune de **MUGINA** invite par le présent Avis d'appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture et installation du Matériel électrique Moyenne et Basse tension des centres BWAYI et NYABUGIMBU en Commune MUGINA.

**Financement du Marché**

2. Le présent Marché est financé sur le Budget du Gouvernement via le FONIC sur le droit de tirage de 2018.  
Le Maître de l'Ouvrage est la Commune de MUGINA. L'Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché est la Commune MMUGINA.

**Spécification du Marché**

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert national tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
4. Les fournitures qui font objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont réparties en un seul lot.
5. L'ensemble de la fourniture du matériel électrique s'étend sur un délai maximum de huit (8) mois.  
Toutefois, le soumissionnaire peut proposer un délai plus court que celui stipulé ci-dessus.

**Condition de participation.**

6. La participation au Marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute Personne Physique ou Morale [*qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement ou association (consortium) de soumissionnaires avec un Chef de File*] possédant les conditions juridiques et techniques, et les capacités financières nécessaires à l'exécution du Marché.
7. Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code révisé des Marchés Publics.

## Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 8 heures à 15 heures 30 minutes (heures locales) au Secrétariat de la Commune MUGINA Route nationale N°10 à 11 km de Rugombo.

*Personne de contact : Madame l'Administrateur de MUGINA - Téléphone : 69 802 226 – ou le Conseiller Technique chargé du Développement de MUGINA au 68 072 607*

Le DAO est acheté à cinquante mille francs bu (50 000 Fbu) francs burundais : **25 000 Fbu** sur le compte Général du trésor N°1101/004-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'Office des Recettes du Burundi (OBR) et **25 000 fbu** au compte 006001920103-88 Ouvert à la BANCOSU Cibitoke de Mugina au nom de la commune **MUGINA**

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Commune Mabayi à l'adresse suivante :

**Monsieur l'Administrateur Communal: Tél 69 802 226**

**Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de MUGINA**

, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 15 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 16.

## Présentation de l'offre

10. Les soumissionnaires sont appelés à soumettre leurs offres pour ce marché.

11. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de **quatre millions francs burundais (4 000 000 FBU)**.

Les soumissionnaires étrangers peuvent soumettre leur garantie bancaire en monnaie locale ou en devise (en Dollars USA ou en Euros).

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés. Les Offres doivent être paginées, paraphées, et comprendre une table des matières.

12. Les offres devront être remises au Secrétariat de la Commune de **MUGINA** au plus tard le **29/03** /2018 à 10 heures précises.

**Tél : 69 802 226**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent être accompagnées des originaux des bordereaux d'achat du DAO.

## Validité des offres

13. Les offres sont valables pendant une période de nonante (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

**Date limite de dépôt des offres**

14. Toutes les offres sous plis fermés, doivent être déposées au **secrétariat de la commune MUGINA** au plus tard le 29/03/2018 à 10 heures précises.

15. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

**Séance d'ouverture des offres**

16. Les offres seront ouvertes, en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un ingénieur de l'Agence Burundaise de l'Energie Rurale au plus tard le 29/03/2018 à 10 heures 30 minutes. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le PV d'ouverture des offres.

Fait à MUGINA, le...07.../...03.../2018

**L'Administrateur Communal**

**Madame Jovithe BAYAVUGE**

